

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Date : 7 mars 2016

### **Vers un modèle canadien d'édition pérenne grâce au partenariat entre les bibliothèques et les éditeurs**

OTTAWA - Un livre blanc récemment publié au nom de l'Association des bibliothèques de recherche au Canada (ABRC), intitulé *Universités canadiennes et éditions pérennes*, dresse un panorama de la communication savante au Canada du point de vue des bibliothèques de recherche. L'Association canadienne des revues savantes (ACRS), organisme national représentant les revues canadiennes et leurs éditeurs, n'en a reçu un exemplaire qu'après la publication de la version finale.

Le document désigne les modèles et les coûts des revues par abonnement comme le principal enjeu auquel se heurte la communication savante. Reprenant les conclusions d'un article publié en 2015 par Larivière et coll., le rapport énonce que « cinq éditeurs commerciaux représentent désormais plus de la moitié de la production actuelle d'articles de revues publiés » et que « les éditeurs offrent les revues dans le cadre de "méga-ententes" qui forcent les bibliothèques à s'en remettre à du contenu qu'elles ne choisiraient pas autrement et à subir des augmentations annuelles qui sont habituellement plus élevées que le coût de l'inflation ».

Aucun de ces cinq éditeurs n'est Canadien, ce qui signifie qu'un très grand pourcentage des dépenses des bibliothèques est consacré à l'acquisition de contenu produit aux États-Unis ou à l'étranger. La faiblesse du dollar canadien ne fait qu'exacerber le problème.

Du point de vue de l'ACRS, la situation présente un risque réel pour les revues canadiennes, car les budgets insuffisants des bibliothèques limitent les fonds disponibles pour acquérir du contenu en dehors de ces méga-ententes commerciales.

Or d'après ce livre blanc, les bibliothèques réagissent face à ce problème en s'attachant à diminuer les coûts de publication au Canada, allant même jusqu'à recommander le remplacement de la revue dans son intégralité.

Michel Duquet, président de l'ACRS, pense que les bibliothèques devraient parler aux spécialistes en édition de revues au lieu d'essayer de saisir à bras-le-corps la situation seules. Selon M. Duquet, « la production des revues canadiennes se fait déjà à un coût faible. Il est dans notre habitude de gérer les revues de manière responsable sur le plan financier. Nous suivons par ailleurs des pratiques éditoriales strictes, lesquelles offrent un cadre éprouvé et un vecteur pour la recherche, qui sont d'une grande importance pour les Canadiens. Nous possédons beaucoup d'expérience dans la gestion de revues de grande qualité avec un petit budget en main. »

Il poursuit en disant que « l'ACRS comprend bien le dilemme auquel sont confrontées les bibliothèques universitaires canadiennes, mais, selon l'Association, chercher à réduire les coûts du contenu produit au Canada ne fait que répéter des mesures déjà prises, et la démarche ne résout pas le véritable problème, à savoir le prix excessif des paniers de revues produits par des éditeurs étrangers ».

M. Duquet ajoute que « si les bibliothèques boudent les revues canadiennes existantes dans la recherche de solutions à la crise actuelle, alors c'est l'existence même des revues canadiennes qui est en péril et avec elles les caractéristiques essentielles qu'apportent les éditeurs de revues canadiennes : un service de grande qualité pour attirer les meilleurs travaux de recherche au Canada, ainsi que la vérification, la certification et la clarification des résultats de recherche. Nous serions des partenaires neutres avec lesquels les bibliothèques pourraient faire cause commune afin de trouver ensemble des solutions ».

#### **L'Association canadienne des revues savantes :**

L'ACRS est une association sans but lucratif dirigée par ses membres qui définit des priorités et entreprend des projets et des activités selon les directives des revues et des autres intervenants qui sont membres de l'ACRS. Dans ses interactions avec les organismes gouvernementaux, le milieu de la recherche et d'autres partenaires, l'ACRS s'emploie à renforcer les revues individuelles et la collectivité de l'édition des revues. Les trois fonctions clés de l'ACRS sont de fournir des services aux revues membres, d'entreprendre des initiatives sectorielles au bénéfice de ces revues et de renforcer les atouts collectifs des membres de l'ACRS et de toute la communauté des revues scientifiques.

###

Personne-ressource: Ken Clavette, directeur général

[administrator@calj-acrs.ca](mailto:administrator@calj-acrs.ca)

613-859-2993

[www.calj-acrs.ca](http://www.calj-acrs.ca)